

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 9 mai 2011 à 20h00.

Sont présents : Patrick Morin Patrique Côté
 Jasmin Michaud Jovette Taillefer
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 47 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance par la prière

2011-74 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2011-75 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté avec la modification suivante à la résolution # 2011-68 : remplacer « 4000 kg » par « 4500 kg au montant de 3,825\$ plus taxes ».

2011-76 Demande de dérogation mineure – 666, 4^e Rang Est

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde la dérogation mineure à M. Réal St-Pierre, telle que recommandée par le CCU à l'effet d'autoriser le remplacement de l'ancienne galerie par une véranda tout autour de la résidence à 4,24 mètre de la limite d'emprise, au lieu de 7 mètres.

2011-77 Accepter les comptes du mois d'avril 2011

La liste des comptes du mois d'avril est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'avril au montant de 53,877.73\$ et en autorise le paiement.

2011-78 Demande de subvention – budget discrétionnaire du député

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Irvin Pelletier, député, un montant de 40 000\$ pour l'amélioration de son réseau routier local : ponceaux, fossés, gravier, accotement, dans les rangs 5 Est et Ouest et 6 Est et Ouest, routes Centrale, Gosselin, Beaulieu, Gendreau, Ouellet, Dion, et les chemins

des Bois-Francis, du Vingt-Quatre, du rang 2 Duquesne et de la Montagne Ronde.

2011-79 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 88 641\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2011-80 Engagement – Robin Caron

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'engager M. Robin Caron le 16 mai 2011 pour 40h/semaine pour l'entretien des espaces verts et autres travaux venant compléter la semaine de travail, un cadre de travail précis et une description détaillée des tâches devant être préparé pour la séance de juin, et d'autoriser un citoyen à faire 116 heures de travaux communautaires, sous la supervision du directeur des travaux publics.

2011-81 Réparation des camions 07 et 12

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation du camion 07, body valve, démarreur et alternateur, devant passer à l'inspection de la SAAQ en mai, et du camion 12 pour un montant estimé à 7,000\$, conditionnellement à ce que le Centre du Camion Denis confirme à Jean-François Beaulieu conseiller que le système anti-pollution actuellement défectueux ne permet pas l'usage normal du camion et conservera sa garantie prolongée après les réparations.

2011-82 Matières résiduelles et affectation du surplus accumulé affecté

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Services Sanitaires Alain Deschênes pour la collecte des gros rebuts à 125\$/heure incluant 2 hommes avec le camion, dont la date sera déterminée avec l'entrepreneur, autorise l'achat de 2 douzaines de bacs bleus, affecte un montant du surplus accumulé affecté matières résiduelles pour payer ces 2

dépenses et rembourse à M. Sylvain Derval un montant de 120.75\$ pour le bris de son bac à déchets.

2011-83 Autorisation de signature – URLS

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Marie-Paule Cimon, à signer la demande de soutien financier présentée par la Fondation les oiseleurs du Québec, auprès de l'Unité Régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

2011-84 Autorisation de signature – protocole d'entente CLD

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Marie-Paule Cimon, à signer, au nom de la municipalité de Saint-Valérien, le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière du CLD, et de la nommer comme personne responsable du projet.

2011-85 Montants à verser à la Corporation de développement

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de verser les montants suivants à la Corporation de développement de Saint-Valérien : 11,000\$ dont le montant a été reçu du CLD par la Municipalité, 2,500\$ qui est la contribution 2011 de la Municipalité pour le plan de développement durable, et un premier versement de 10,000\$ pour le programme MADA dont un montant de subvention de 17,000\$ a été confirmé par le ministère de la Famille et des Aînés.

2011-86 Révision du plan et des règlements d'urbanisme

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre la plus basse, soit celle de Urba-SOLutions au montant de 20,000\$ plus taxes pour la révision obligatoire du plan et des règlements d'urbanisme, suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Rimouski-Neigette en mars 2010, et de mandater M. Robert Savoie, maire, pour négocier un mode de paiement sur 3 ans.

Correspondance

2011-87 Appui à la Réserve Duchénier

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie la Réserve faunique Duchénier dans ses démarches auprès du ministère des Transports concernant les nouvelles normes de signalisation qui ont comme conséquence de faire disparaître la réserve Duchénier sur les 28 panneaux de signalisation du Ministère.

2011-88 Demande de commandite – Cercle de Fermières

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité de donner une commandite de 80\$ au Cercle de Fermières de Saint-Valérien, à l'occasion de son 80^e Anniversaire.

2011-89 Échéancier – prolongement du réseau d'égout

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien a mandaté la firme d'ingénieurs SNC-Lavalin pour préparer les plans et devis et estimation des coûts pour le prolongement du réseau d'égout sur l'avenue du Versant, rue du Ruisseau-Raphaël et avenue du Vallon;

Considérant que le prolongement du réseau d'égout constitue un investissement très important de la Municipalité et du promoteur;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal établit l'échéancier et les conditions de construction du prolongement du réseau d'égout de la façon suivante :

Phase 1 : 2011-2012 : prolongement sur une distance approximative de 230 mètres pouvant desservir onze terrains de part et d'autre de l'avenue du Versant, à partir de la rue du Coteau.

Phase 2 : 2013-2014 : prolongement de l'avenue du Versant sur une distance approximative de 165 mètres pouvant desservir dix terrains de part et d'autre de l'avenue du Versant, jusqu'à la rue du Ruisseau-Raphaël.

Phase 3 : 2015-2016 : prolongement du réseau sur la rue du Ruisseau-Raphaël et la portion de l'avenue du Vallon sur une distance approximative de 287 mètres pouvant desservir 10 terrains.

Le tout tel qu'il apparaît au plan préparé par SNC-Lavalin, en date du 6 mai 2011, annexé à la présente résolution.

La réalisation de chacune des phases du prolongement du réseau d'égout est conditionnelle à ce que 50% des terrains disponibles pour la construction, de chacune des phases, soient vendus ou aient fait l'objet d'une promesse d'achat, en suivant l'ordre des phases. Le promoteur devra informer régulièrement la Municipalité de la progression de la vente des terrains. Nonobstant ce qui précède, la présente résolution confirme l'entente entre la Municipalité et les propriétaires du lot # 4 761 365 à l'effet que le prolongement du réseau d'égout desservant leur propriété sur la rue du Ruisseau-Raphaël ne sera pas construit avant mars 2016.

2011-90 Conseils et avis légaux

ATTENDU que le conseil municipal a choisi et adopté différentes mesures visant à assurer le bon déroulement des affaires de gestion courante de la municipalité;

ATTENDU la réception d'une pétition de la part de certains citoyens de la Municipalité de Saint-Valérien, pétition faisant état d'un mécontentement quant aux travaux d'entretien des chemins de la municipalité et quant à la qualification du directeur des travaux publics, monsieur Robert St-Pierre;

ATTENDU les différentes lettres reçues de certains citoyens;

ATTENDU les différents événements survenus au cours des dernières semaines dans le contexte ci-avant décrit;

ATTENDU que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valérien est soucieux de traiter adéquatement telle situation impliquant certains de ses employés;

ATTENDU que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valérien désire recevoir des conseils et avis légaux afin de gérer la présente situation et afin de protéger la sécurité de l'ensemble des membres du conseil et employés de la municipalité;

ATTENDU qu'un litige est possible entre la Municipalité de Saint-Valérien et certains citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution comme cité intégralement;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valérien mandate ses procureurs, Cain Lamarre Casgrain Wells, s.e.n.c.r.l. – avocats, afin d'obtenir leurs conseils et avis en regard de la situation énoncée à la présente résolution;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valérien mandate ses procureurs, Cain Lamarre Casgrain Wells, s.e.n.c.r.l. – avocats, afin d'intervenir au dossier, de tenter de le régler sur les meilleures bases possibles et/ou de représenter les intérêts de la Municipalité de Saint-Valérien dans le cadre de procédures à être engagées par elle ou contre elle, le cas échéant, le tout tant qu'il le sera nécessaire.

Période de questions

Dépôt par M. Michel Berger, citoyen, de photos du 6^e Rang Ouest faisant état de la chaussée

2011-91

Demande au ministère des Transports – Chemin d'accès aux ressources

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports d'effectuer le plus tôt possible des travaux d'épandage de gravier et/ou de nivelage sur le chemin d'accès aux ressources route Centrale (route de St-Guy) afin de le rendre sécuritaire pour les usagers.

Message de M. Robert Savoie, maire, faisant une mise au point relativement aux différents événements survenus au cours des dernières semaines

La levée de la séance est proposée à 22h10 par Patrick Morin et acceptée à l'unanimité.